

Note CSO / LARA, 25 novembre 2009

Championnats régionaux de cross-country dimanche 7 février 2010, MABLY (Loire)

ENGAGEMENTS

Tous les arrivants (**titulaires d'une licence compétition**) des Championnats départementaux figureront sur un fichier dès que les départements auront fourni leurs fichiers nxtr. :

Philippe.lavieille@free.fr et engagement.lara@wanadoo.fr

Les athlètes **ne participant pas** aux Championnats régionaux devront être **désengagés en ligne** par les responsables des clubs selon la procédure habituelle.

Date limite des désengagements : **dimanche 31 janvier 2010 à minuit.**

Le jour de la compétition, une pénalité de 2€ par athlète inscrit et non participant (hors abandon) sera appliquée, avec une tolérance de 10% sur le nombre d'engagés-arrivants pour chaque club à partir de la catégorie cadets.

ABANDONS

L'athlète (**lui seul**) abandonnant devra remettre **lui-même** son dossard au responsable CSO désigné à ce poste qui se tiendra dans l'aire d'arrivée.

ENGAGEMENTS EXCEPTIONNELS GRATUITS

L'engagement aux régionaux des **non participants aux départementaux** doit être fait par les responsables des clubs pour le **lundi 25 janvier 2010 minuit**, sur le fichier des engagés exceptionnels mis en ligne, (site LARA page engagement, rubrique "inscriptions").

ENGAGEMENTS EXCEPTIONNELS PAYANTS

A partir du **mardi 26 janvier 2010 0H**, les engagements seront "exceptionnels payants".

N.B. : le Bureau de Ligue du 18/10/06 a fixé ces engagements exceptionnels à 15 € par athlète.

Ils sont adressés par mail à engagement.lara@wanadoo.fr par les responsables des clubs sur la feuille de demande de qualification exceptionnelle réservée à cet effet (mise en ligne sur le site de la Ligue).

Les dossards de ces engagés ne seront retirés le jour de la compétition que sur présentation d'un chèque de 15€/athlète à l'ordre de LARA. Les engagements exceptionnels payants sont acceptés jusqu'à 1 heure avant le début de l'épreuve.

Le jour des championnats, par respect pour les partenaires, les dossards ne doivent pas être portés pliés.

Un responsable par département doit se faire connaître à la CSO pour la distribution des dossards.

Championnats régionaux individuels en salle les 16 et 17 janvier 2010 à Aubière

Tous les athlètes voulant être qualifiés sur les épreuves de sprint, sprint haies, et concours doivent avoir **accompli les minima lors des épreuves qualificatives** des mois de novembre et décembre 2009 et janvier 2010 (**date limite le samedi 09/01/2010**). Les athlètes ayant accompli les minima pendant la même période hors LARA seront retenus sur présentation de justificatifs LOGICA.

Les athlètes de la catégorie MINIME 2 (1994) (passant cadet au 1^{er} janvier 2010) devront participer aux épreuves (de la catégorie Cadet) s'ils veulent se qualifier.

Par contre, les MINIMES 1 (1995) ne sont pas autorisés à participer aux épreuves qualificatives.

Pour les épreuves du 200m et au-delà, les minima considérés seront ceux du bilan allant du 01/01/2009 au 31/12/2009 piste et salle, et du 01/01/2010 au 09/01/2010 salle.

Pour ces épreuves, ainsi que pour **les cas particuliers**, les responsables des clubs doivent faire une demande de **qualification exceptionnelle**, téléchargeable sur le site LARA, à faire parvenir à la Ligue :

Engagement.lara@wanadoo.fr **Date limite le jeudi 7/01/2010 MINUIT**

❖ **Le fichier des qualifiés** paraîtra sur le site LARA début janvier. Les clubs devront **DESENGAGER** en ligne leurs athlètes **NE PARTICIPANT PAS** effectivement aux régionaux des 16 et 17/01/2010. **Date limite jeudi 14/01/2010 MINUIT.**

❖ La **confirmation de participation** des athlètes sur place reste cependant obligatoire.

❖ **Le quota des officiels** à présenter figure sur le cahier des charges des compétitions (en ligne sur le site LARA, page commissions régionales, rubrique CSO).

RELAIS 4 X 1TOUR

Les relais 4 x 1tour (qualificatifs pour les championnats de France) se dérouleront aux cours des Pré-France Centre-Est le 30/01/2010 à Aubière. C'est le vainqueur de chaque "Pré-France" qui sera retenu (page 31 du Règlement des Compétition Nationales) : première équipe Cadettes et première équipe Cadets (le 2^{ème} en cas de désengagement).

Championnats régionaux minimes Epreuves Combinées en salle les 23 et 24/01/09 :

Ils auront lieu lors des Pré-France Centre-Est des Epreuves Combinées CA à SE. Il n'y a pas de minima. **Aucun engagement ne sera fait sur place.** Tous les engagements LARA se font sur le site internet LARA par la procédure habituelle (fichier mis en ligne début janvier).

Bourgoin-Jallieu, le 25/11/09
Pierre Cabireau CSO / LARA